

RAPPORT ANNUEL 2024

**Sur le prix et la qualité
du Service public
d'Élimination des
Déchets ménagers et
assimilés**



**Communauté de Communes Le
Tonnerrois en Bourgogne**
Sémaphore 2 Avenue de la Gare
89700 TONNERRE

03 73 91 00 11 – ouvert du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250924-88_2025_1-DE

1. Le territoire desservi

1.1. Le périmètre

1.2 L'organisation

2. La collecte

2.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte

2.1.1 L'organisation

2.1.2 Tonnages collectés

2.2 La collecte sélective des déchets recyclables

2.2.1 L'organisation

2.2.2 Les tonnages

2.3 La collecte en déchèterie

2.3.1 L'organisation

2.3.2 La fréquentation

2.3.3 Les tonnages

2.4 Bilan collecte des déchets

3. Le traitement

3.1 des ordures ménagères résiduelles

3.2 des déchets recyclables

3.3 des déchets issues des déchèteries

4. Données financières

4.1 Les dépenses et les recettes pour la gestion des déchets ménagers

4.2 Analyse des coûts (données de la matrice Ademe)

4.2.1 Le coût aidé du service déchets

4.2.2 Le financement du service

4.2.3 La nature des charges et produits

4.2.4 Les rachats de matériaux

5. Communication, prévention

5.1 Actions de communication

5.2 Animation, prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra-scolaire

5.2.2 Informations grand public

5.2.3 Actions en porte à porte

5.2.4 Autres actions de prévention

5.2.4.1 sur le tri sélectif

5.2.4.2 sur le compostage

1. Le territoire



1.1 Le périmètre

Le territoire de la communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne est composé de 52 communes, soit 15 200 habitants en 2024.

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble des communes de son territoire.

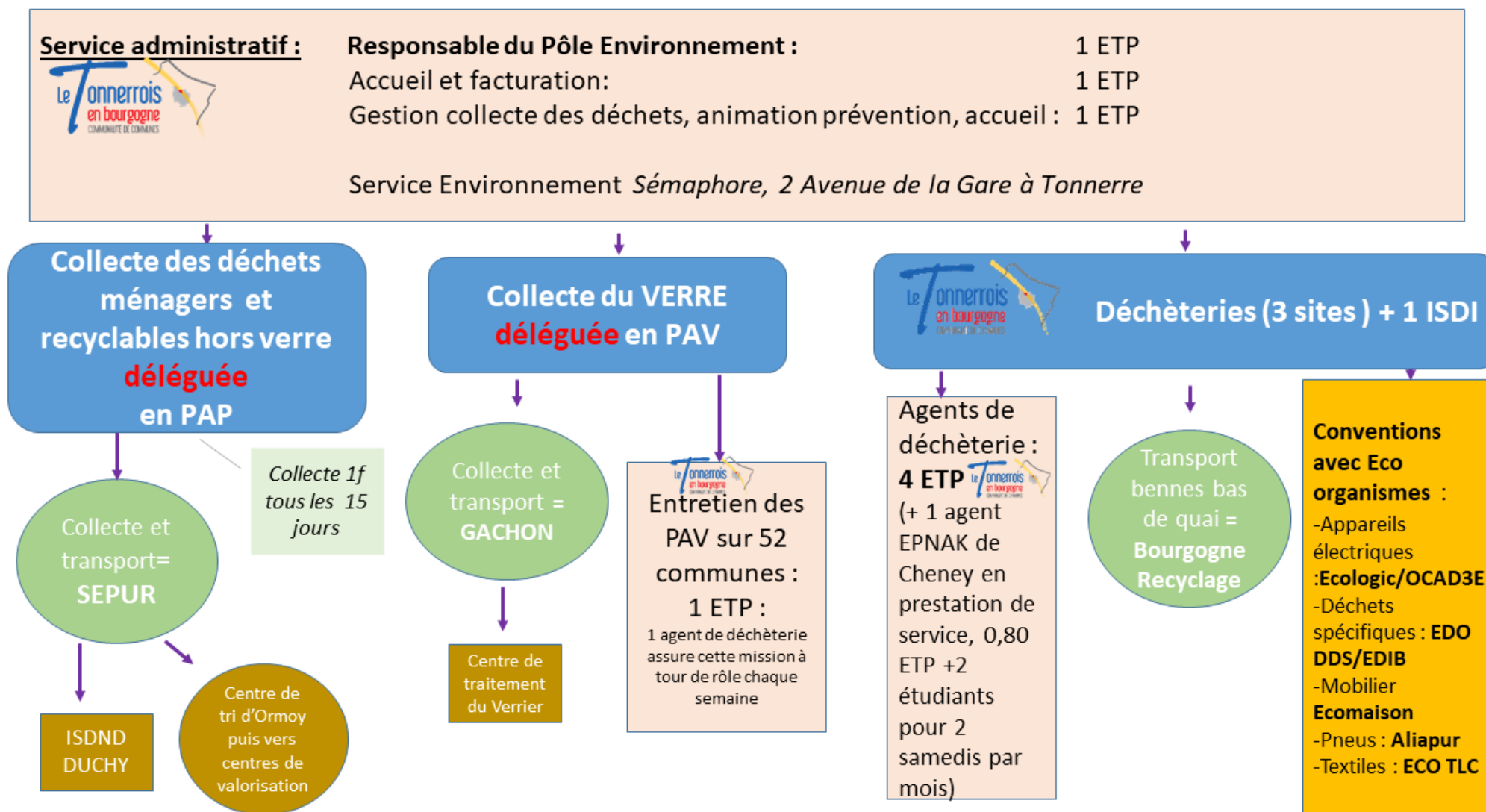
La collectivité prélève la redevance incitative depuis janvier 2015.

COMMUNE	Population légale	Abonnés
AISY SUR ARMANCON	237	152
ANCY LE FRANC	839	535
ANCY LE LIBRE	146	120
ARGENTENAY	75	68
ARGENTEUIL SUR ARMANCON	219	155
ARTHONNAY	151	121
BAON	61	42
BERNOUIL	114	57
CHASSIGNELLES	298	165
CHENEY	231	113
COLLAN	158	104
CRUZY LE CHATEL	227	197
CRY	161	106
DANNEMOINE	465	241
DYE	197	108
EPINEUIL	525	320
FLOGNY LA CHAPELLE	938	554
FULVY	129	76
GIGNY	82	81
GLAND	47	55
JULLY	125	91
JUNAY	66	54
LEZINNES	663	388
MELISEY	227	145
MOLOSMES	165	123
NUITS	382	226
PACY SUR ARMANCON	177	133
PERRIGNY SUR ARMANCON	127	77
PIMELLES	61	48
QUINCEROT	58	47
RAVIERES	719	423
ROFFEY	143	85
RUGNY	72	70
SAMBOURG	68	37
SENNEVOY LE BAS	75	76
SENNEVOY LE HAUT	113	79
SERRIGNY	112	69
ST MARTIN SUR ARMANCON	144	92
STIGNY	86	73
TANLAY	897	597
THOREY	40	30
TISSEY	112	59
TONNERRE	4 301	2537
TRICHEY	42	40
TRONCHOY	128	89
VEZANNES	52	34
VEZINNES	157	100
VILLIERS LES HAUTS	124	97
VILLON	108	102
VIREAUX	102	72
VIVIERS	105	82
YROUERRE	149	99
Total	15 200	9644

La population diminue légèrement de 2023 à 2024 de 15 332 à **15200 habitants.**

Baisse des abonnés, 9 762 en 2023 et **9 644 en 2024.**

1.2 l'organisation



Synoptique de la gestion des déchets sur le territoire de la CCLTB en 2024

Envoyé en préfecture le 06/10/2025
 Reçu en préfecture le 06/10/2025
 Publié le
 ID : 089-200039642-20250924-88_2025_1-DE

	OMR	EMBALLAGES ET JRM	VERRE	Déchèteries (hors gravat)	dont déchets verts
Tonnages en t	2221,44	1063,17	695,78	3535	922
Performances kg/hab	146	70	46	232	61
Pré collecte	 bacs 80 L , 120L, 180L, 240L ou sacs bordeaux	 depuis 2022 bacs jaunes ou sacs jaunes	 110 colonnes	 3 déchèteries	
Collecte	PAP	PAP	PAV	Apport volontaire	Apport volontaire
	C0,5/ C1 pour habitat collectif	C 0,5 en alternance avec les OMR/ C1 sur centre ville de Tonnerre	Selon remplissage	Haut de quai en régie Bas de quai en prestation	Haut de quai en régis Bas de quai en prestation
Traitement	Enfouissement	Valorisation matière	Valorisation matière	Plusieurs filières	Valorisation organique
	ISDND de DUCHY (COVED)	Centre de tri SOREPAR à ORMOY	SOLOVER à Champforgueil (71)	Plusieurs sites	Plateforme de compostage VERT COMPOST

2. La collecte

2.1 La collecte des déchets ménagers résiduels en porte à porte

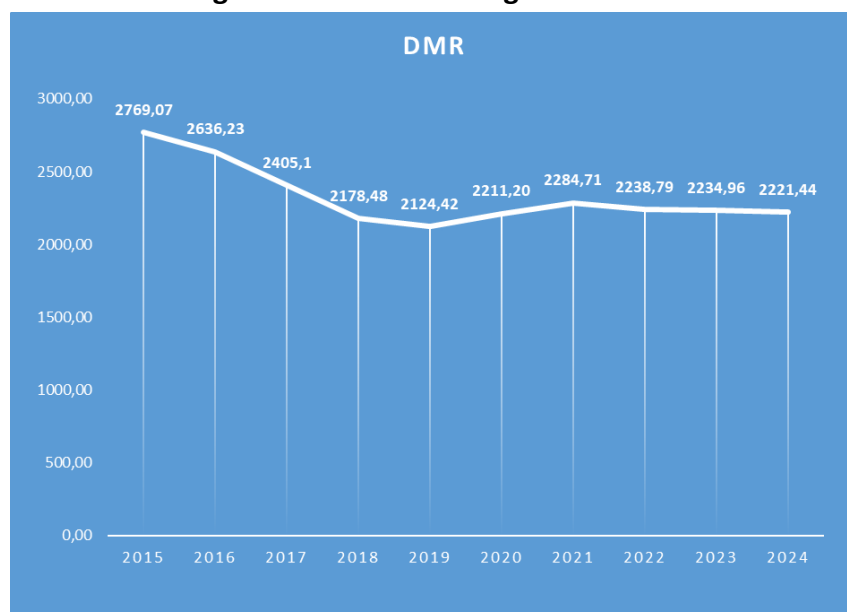
2.1.1 L’organisation

Circuits de collecte des déchets ménagers et recyclables (Emballages et papier)



2.1.2 Tonnages collectés

Evolution des tonnages des déchets ménagers résiduels collectés depuis 2015



2015-2019 : forte réduction des déchets ménagers résiduels suite à la mise en place de la redevance incitative en 2015 et l'extension des consignes de tri en 2017.

2020-2021 : hausse en 2020 puis pic en 2021, probablement liée à des changements de comportements pendant la COVID (plus de déchets à domicile).

2022-2024 : stabilité autour de 2230 tonnes, ce qui suggère un nouveau palier atteint après les variations précédentes.

La tendance est globalement à la baisse sur 10 ans

2.2 La collecte des déchets recyclables

2.2.1 L'organisation

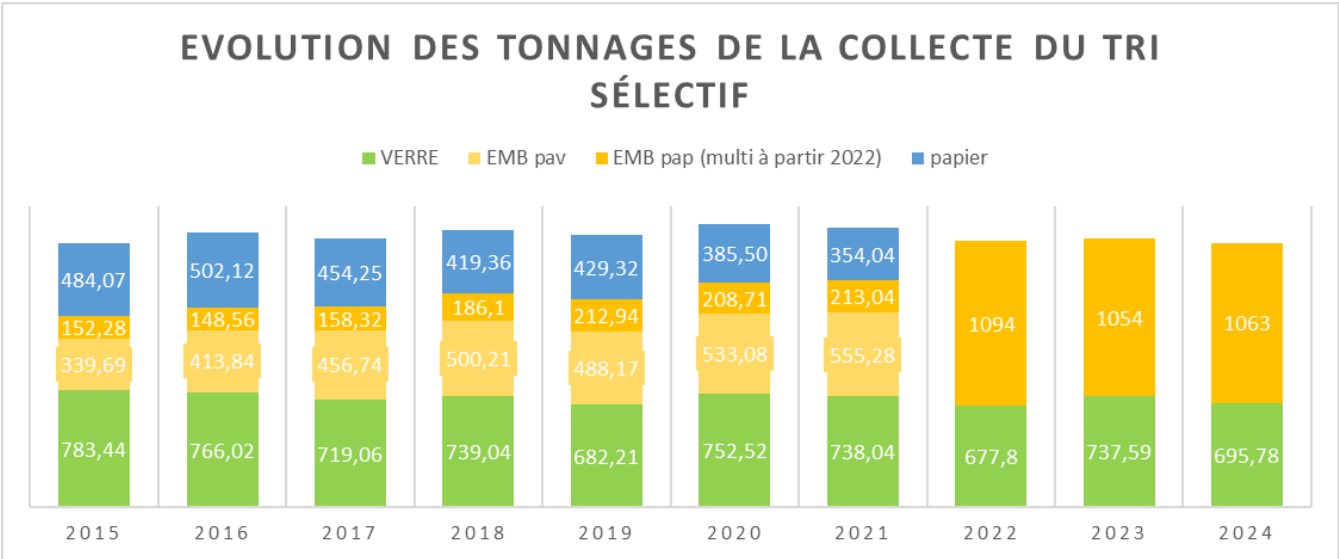
Mise en place de la collecte sélective multi matériaux (emballages + papier) en porte à porte depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le verre est resté en point d'apport volontaire sur les 52 communes.

Circuits de collecte des déchets ménagers et recyclables (Emballages et papier)



2.2.2 LES TONNAGES COLLECTÉS



La période 2015-2021 montre une évolution progressive des flux avec une baisse du papier.

En 2022 le passage à la collecte en multi matériaux en porte à porte et volontaire.

Sur la période 2022 -2024 on constate que les tonnages des emballages recyclables et le verre sont stables. Le mode de collecte en porte-à-porte a eu peu d’effet sur les quantités collectées mais a contribué à une amélioration de la qualité, comme en témoigne la diminution du taux de refus.(33% en 2021, 18% en 2022, 23% en 2023, et 22% en 2024). Ce taux reste néanmoins encore trop élevé et constitue un point de vigilance.

La baisse de la collecte de papier se confirme à travers la diminution des tonnages rachetés.

2.3 LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE
2.3.1 L’ORGANISATION

3 Déchèteries sont présentes sur le territoire : à Tonnerre, à Ancy le Franc et Rugny

Horaires d’ouverture :

	JANVIER FEVRIER MARS OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE	AVRIL à fin SEPTEMBRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	9h-12h30	9h-12h30		✓	✓		✓	✓
	13h30-17h	13h30-18h	✓	✓	✓		✓	✓
ANCY	9h-12h30	9h-12h30	✓			✓		✓
	13h30-17h	13h30-18h			✓	✓	✓	✓
RUGNY	9h-12h30	9h-12h30			✓			✓
	13h30-17h	13h30-18h						✓

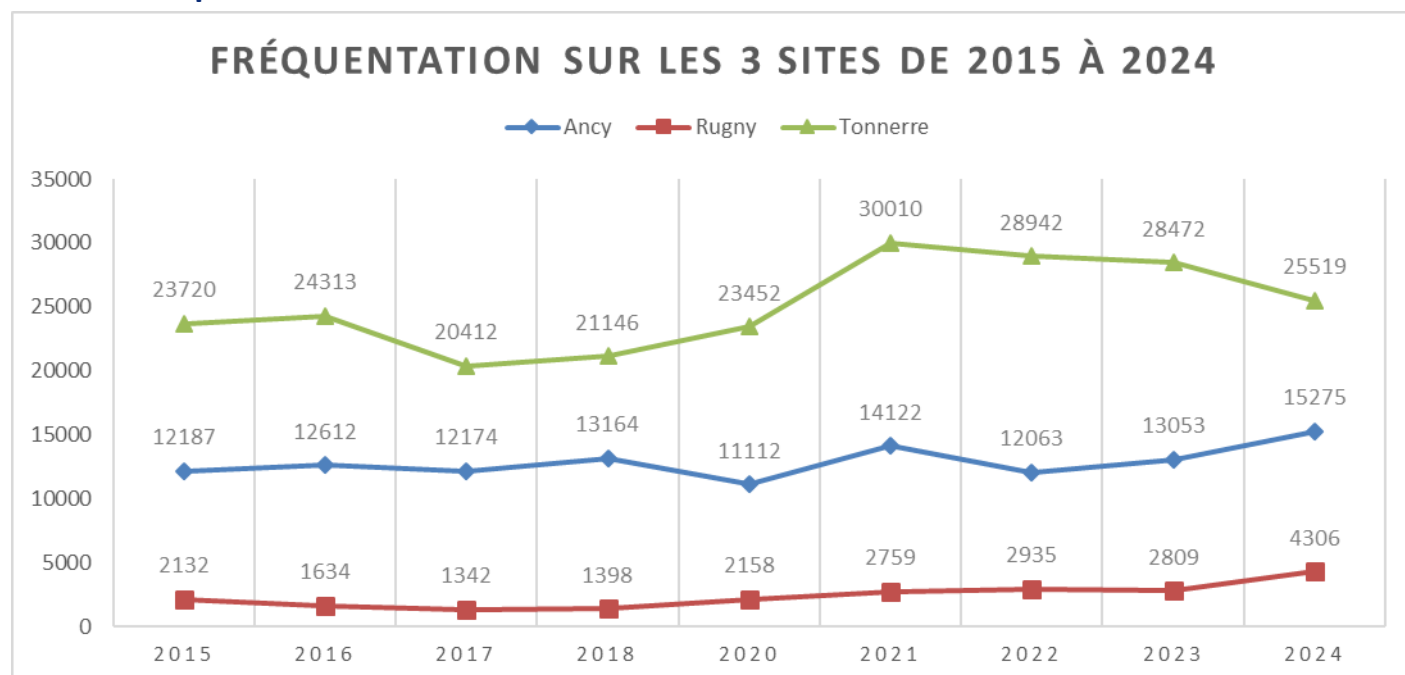
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	8h-15h	8h-15h	8h-15h		8h-15h	8h-12h30
						13h30-17h
ANCY LE FRANC	8h-15h		8h-15h	8h-15h	8h-15h	8h-12h30
						13h30-17h
RUGNY			8h-12h30			8h-12h30
						13h30-16h
	Horaires d'été : du 1er juillet au 31 août					

La déchèterie de Tonnerre a été fermée pour travaux d'optimisation et de mise aux normes de septembre à décembre 2024.

Les Déchets acceptés :



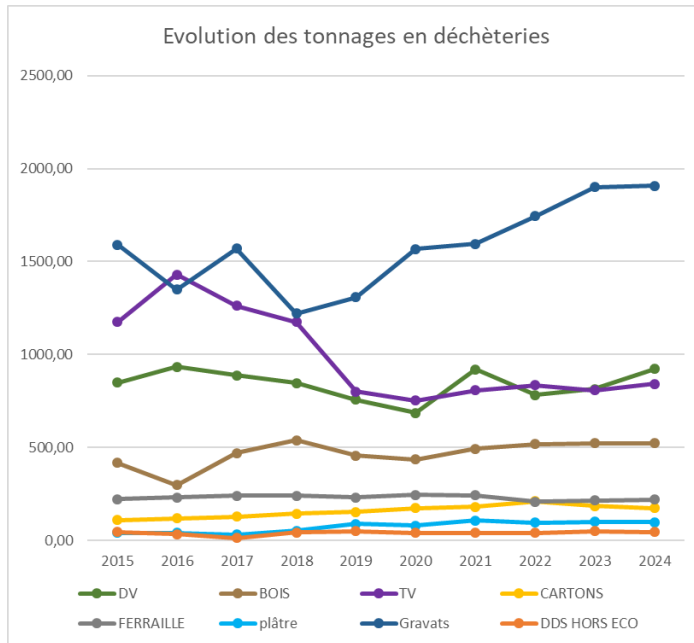
2.3.2 La fréquentation des déchèteries



En 2024, une forte baisse de fréquentation et de tonnages est observée à la déchèterie de Tonnerre, en raison de sa fermeture temporaire pour travaux. Cette situation a

entraîné, par effet de report, une hausse significative de l'activité sur les deux autres déchèteries.
 Tout de même la tendance générale de la fréquentation en déchèteries est à la hausse.

2.3.3 les tonnages collectés



Total des tonnages (hors gravats) déposés en déchèterie = 3 535 tonnes

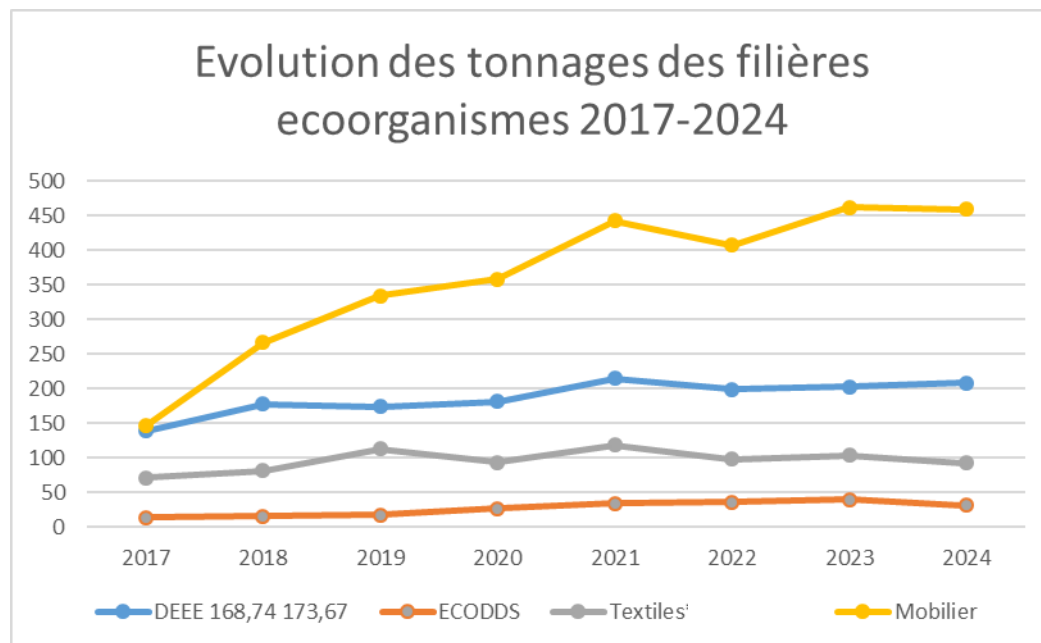
Ferraille : tendance stable.

Gravats : après avoir constamment augmenter les tonnages des gravats se stabilisent en 2024

Les déchets verts repartent à la hausse

Tout venant : nous avons une chute des tonnages du tout venant de 2016 à 2020 et se stabilise autour des 800 tonnes depuis 3 ans.

L'ensemble des autres flux restent sur des tonnages constants.



La filière mobilier domine les autres filières en tonnage.

La majorité des filières montrent un pic autour de 2020-2021, suivi d'une stagnation ou baisse, ce qui pourrait être influence par les effets post covid.

La filière DEEE est relativement stable. Elle est l'une des plus anciennes. Le système de collecte est bien en place et fonctionne de manière régulière. Les habitants sont habitués à trier ces déchets.

2.4 Bilan des tonnages et ratios de collecte des DMA

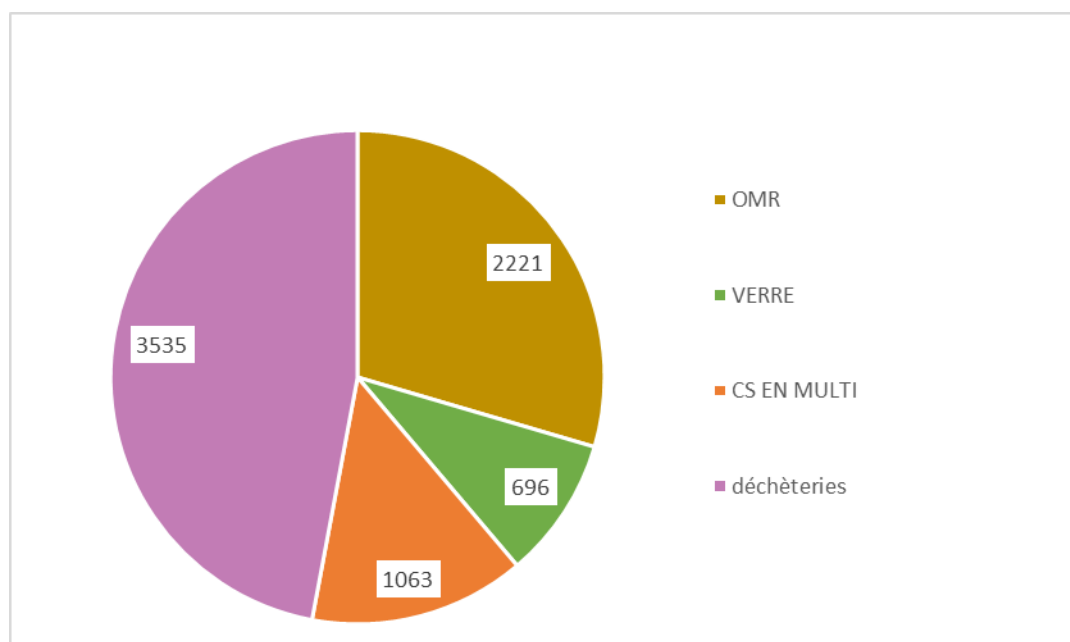
Tonnages collectés sur la CCLTB par flux en 2024

**7 515 t de DMA
en 2024**

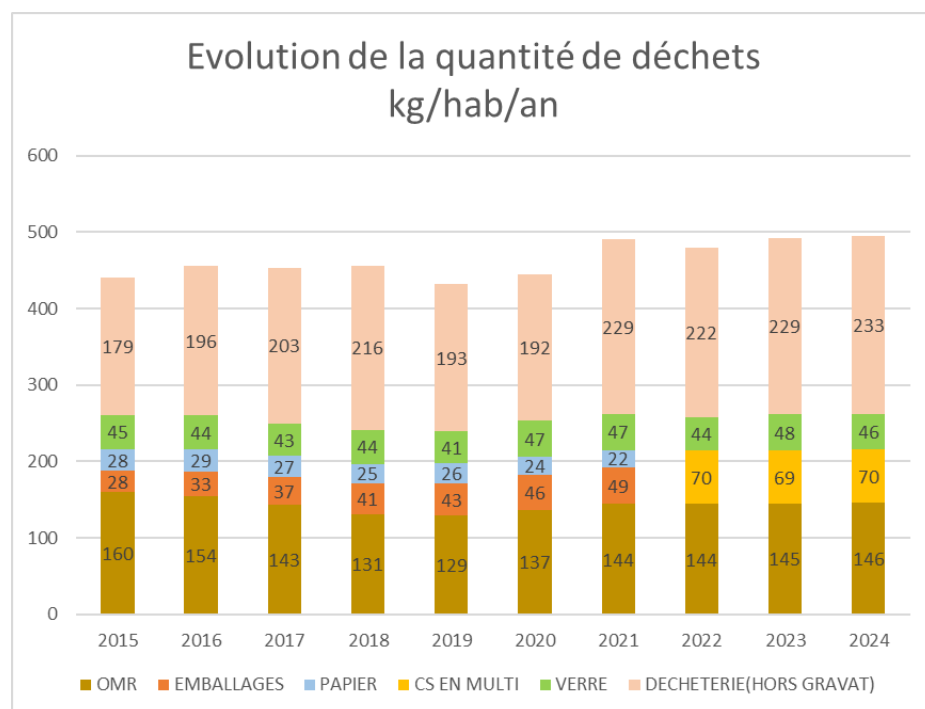
**-20% d'OMr
depuis 2015**

**+9% de CS (hors
verre) depuis
2015**

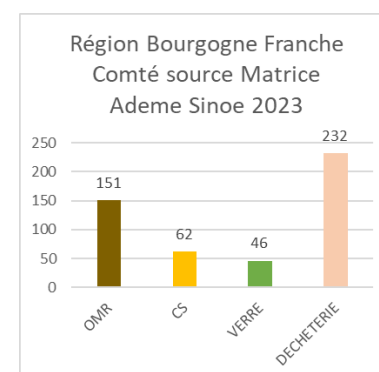
**+16% de déchets
collectés en
déchèteries
depuis 2015**



(base 100 = année 2015, 1 an après la création de la CCLTB et début de la redevance incitative)



Comparaison avec :

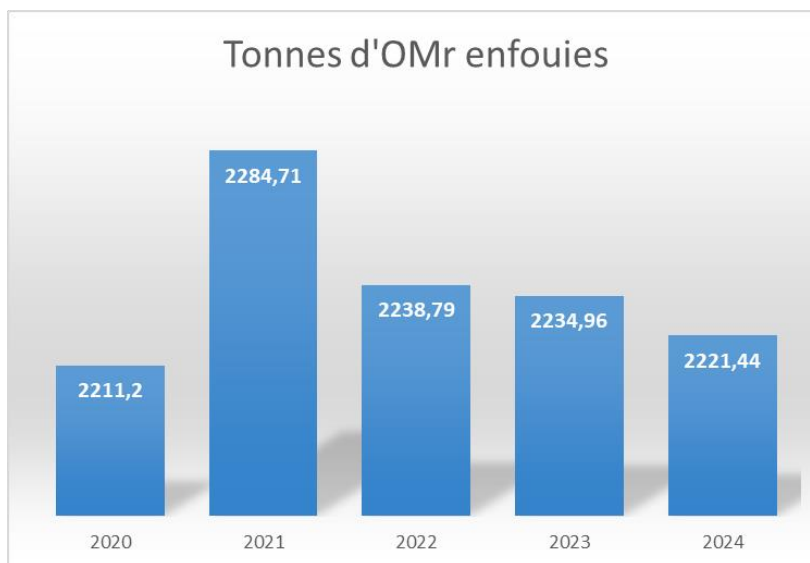


La collectivité affiche des résultats globalement satisfaisants au regard des données régionales. Toutefois, après une baisse continue jusqu'en 2019, le ratio de production des ordures ménagères a légèrement augmenté au cours des deux dernières années. Cette évolution traduit à la fois l'impact initial de la redevance incitative mise en œuvre en 2015 et un ralentissement des progrès, voire un recul récent. La mise en place du tri à la source des biodéchets en 2024 devrait désormais permettre d'inverser cette tendance et de relancer la diminution de ce flux.

3. Traitement

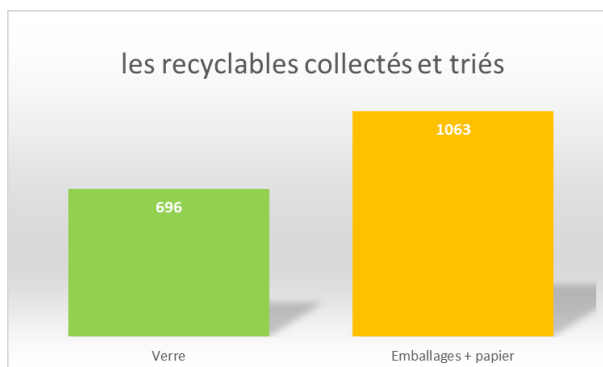
3.1 Traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères résiduelles de la CCLTB sont traitées à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Duchy à Saint Florentin, gérée par la société COVED



3.2 Traitement des déchets recyclables

Les déchets recyclables sont transportés au centre de tri d'Ormoy pour être triés par matériaux.



Le verre est expédié directement au centre de recyclage SOLOVER à Champforgueuil (71).

Une fois triés, ces matériaux sont ensuite expédiés selon les filières aux différents repreneurs.

Matériaux	Repreneur	
Plastiques	Veolia Propreté France Recycling-EPR	France/Allemagne/Portugal
Aluminium	ACTECO RECYCLING	Belgique
ACIER	ARCELOR MITTAL	France (Dunkerque)
CARTON	BOURGOGNE RECYCLAGE	75% France / 25%Europe
PAPIER	SUEZ	France/Allemagne/Belgique
VERRE	VERALLIA ST GOBAIN	France

3.3 Traitement des déchets issus des déchèteries

Déchets	Type de traitement	Société	Adresse
Ferrailles	Recyclage	ACYCLEA	ST APOLINAIRE
Carton	Recyclage	SOREPAR CENTRE DE TRI	ORMOY
Végétaux	compost	VERT COMPOST	SAINT CYR LES COLONS
Encombrants	Enfouissement/CSR	BOURGOGNE RECYCLAGE/SAUVIGNY LE BOIS/DUCHY	
BOIS	RECYCLAGE	KRONOFRANCE	SULLY SUR LOIRE (45)
Plâtre	Recyclage	RITLENG REVALORISATION	ROHR (67)
Pneumatiques hors aliapur	Recyclage	ALPHA RECYCLAGE	BREVANS (39)

4. Données financières

4.1 Les dépenses / recettes pour la gestion des déchets ménagers

Année	2024
Charges à caractère général	1 951 204 €
Charges de personnel*	348 563 €
Charges financières	721 €
Autres dépenses (charges exceptionnelles, intérêt emprunt, amortissement)	126 294 €
Total dépenses	2 426 782 €

Dépenses fonctionnement

*charges de personnel inclus les frais de personnels des fonction supports (comptabilité, Ressources Humaines, informatique, accueil, ménage = 46 794 euros en 2024.

Recettes de fonctionnement

Année	2024
Dotations, subventions ou participations	296 911 €
Vente de produits, prestations service	2 001 097 €
Autres produits exceptionnels/ produits gestion courante	9 309 €
Dotations amortissement FCTVA	25 130 €
Total recettes	2 332 447 €

Excédent reporté = 915 911 €

Dépenses d'investissement

Année	2024
Emprunts	14 470 €
Immobilisations incorporelles avec RAR	13 064 €
Immobilisation corporelles	413 661 €
Opération d'ordre de transfert	25 130 €
Total dépenses	466 325 €

Recettes d'investissement

Année	2024
Dotations fonds divers RAR	6 581 €
Opération d'ordre de transfert	76 363 €
Total recettes	82 944 €

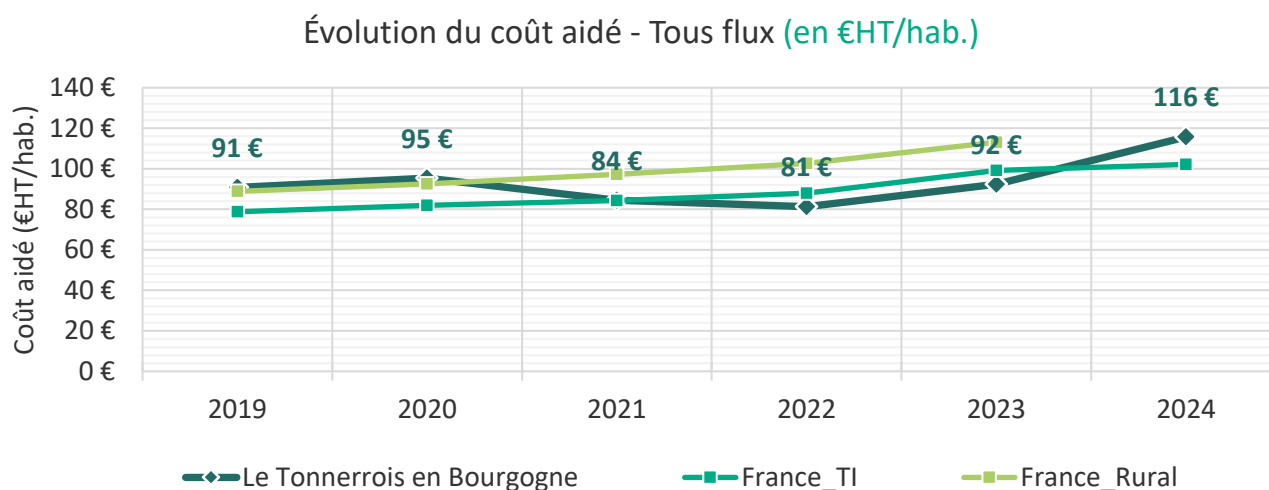
Excédent reporté 490 604 €

4.2 Analyse des coûts (extrait de la matrice des coûts Ademe)

4.2 1 Coût aidé du service déchets

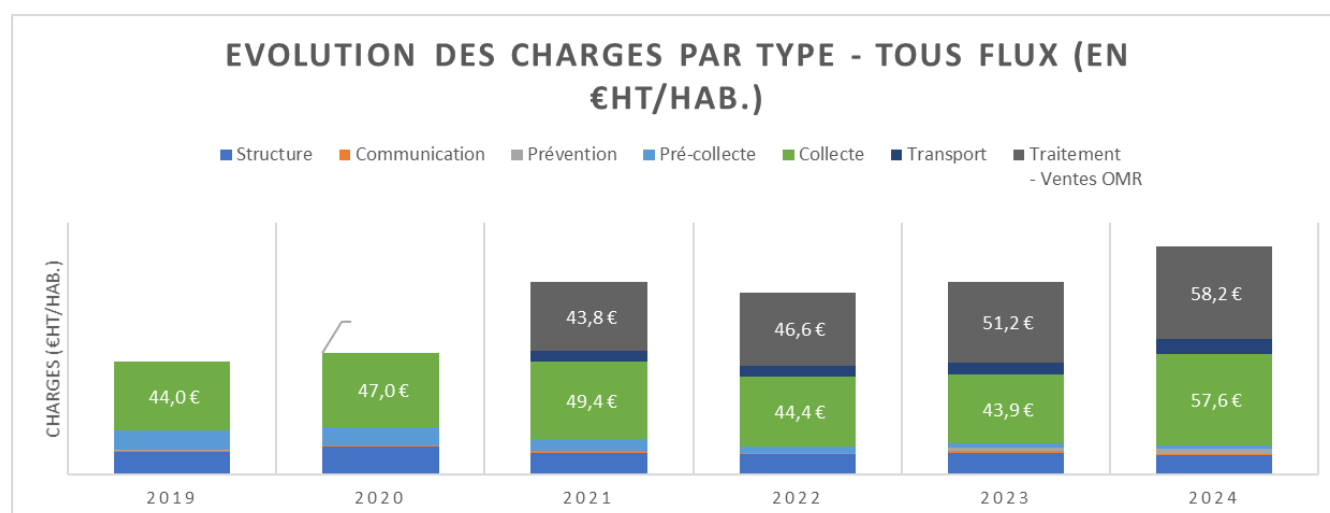
(coût aidé = coût de gestion du service de déchets restant à financer)

Evolution comparée du coût aidé en € HT/hab/an



Le coût aidé du service en € par habitant connaît une hausse significative en 2024, avec une augmentation de 25% par rapport à 2023.

Une hausse qui s'explique par l'augmentation des prix des marchés en général.

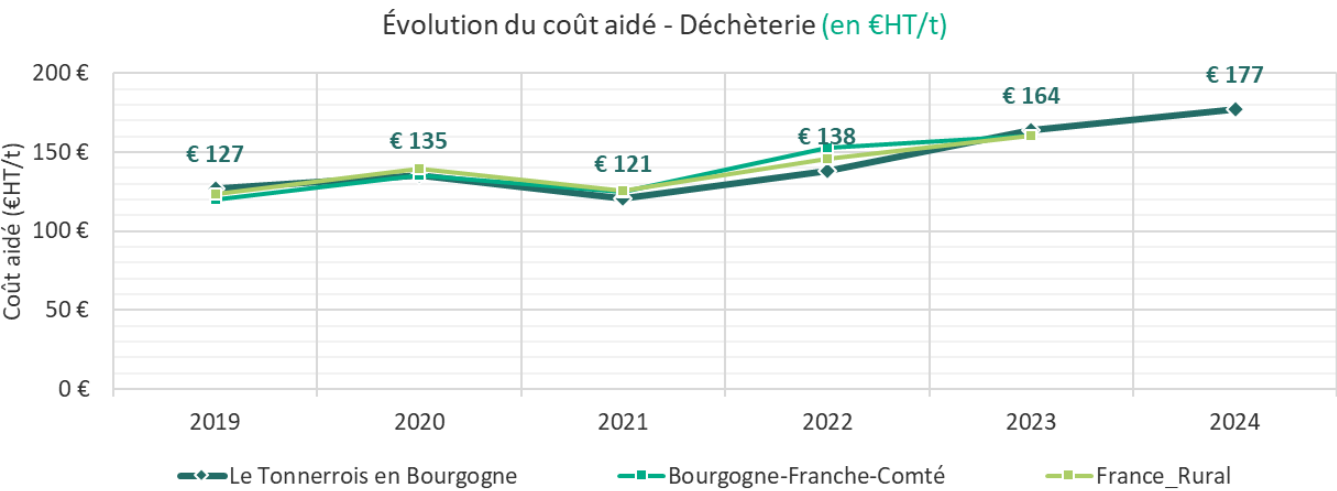


Les postes Structure, Communication, Pré collecte, Transport (liés aux déchets de déchèteries) restent relativement constants et minoritaires.

En revanche 2 postes expliquent l’essentiel de la hausse : collecte et traitement.
 La baisse du coût de collecte en 2021 s’explique par le renouvellement du marché de collecte du tri sélectif en porte à porte qui a été très favorable à la collectivité.
 Cependant en 2024 avec le renouvellement du marché les coûts repartent à la hausse.

La montée en charge du poste Traitement est directement lié à l’augmentation de la TGAP qui est passé de 30 €/t en 2021 à 59€/t en 2024.

Coût aidé pour les déchèteries



Hormis une baisse en 2021, le coût aidé pour la gestion des déchèteries est à la hausse depuis 2019. Une hausse en corrélation avec la hausse du ratio de collecte, la hausse des prix des marchés après Covid et la hausse de la TGAP sur le Tout-venant.

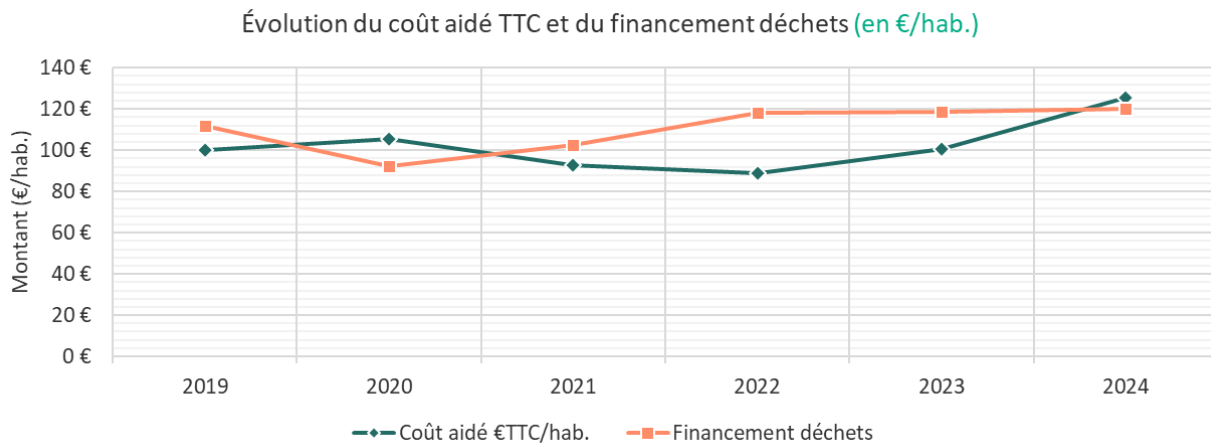
Coût aidé par habitant est de 42€/hab/an (35€/hab/an pour la BFC)

4.2.2 le financement du service

Couverture du coût aidé par le financement des déchets

	Le Tonnerrois en Bourgogne					
	Coût aidé €TTC/hab.	Évolution n/n-1		Financement déchets	Évolution n/n-1	
		€/hab.	%		€/hab.	%
2019	100,2 €	/	/	111,8 €	/	/
2020	105,2 €	+5,0 €	+5%	92,5 €	-19,3 €	-17%
2021	92,8 €	-12,4 €	-12%	102,5 €	+10,0 €	+11%
2022	88,9 €	-3,8 €	-4%	118,3 €	+15,8 €	+15%
2023	100,6 €	+11,7 €	+13%	118,5 €	+0,2 €	+0%
2024	125,6 €	+24,9 €	+25%	120,2 €	+1,7 €	+1%

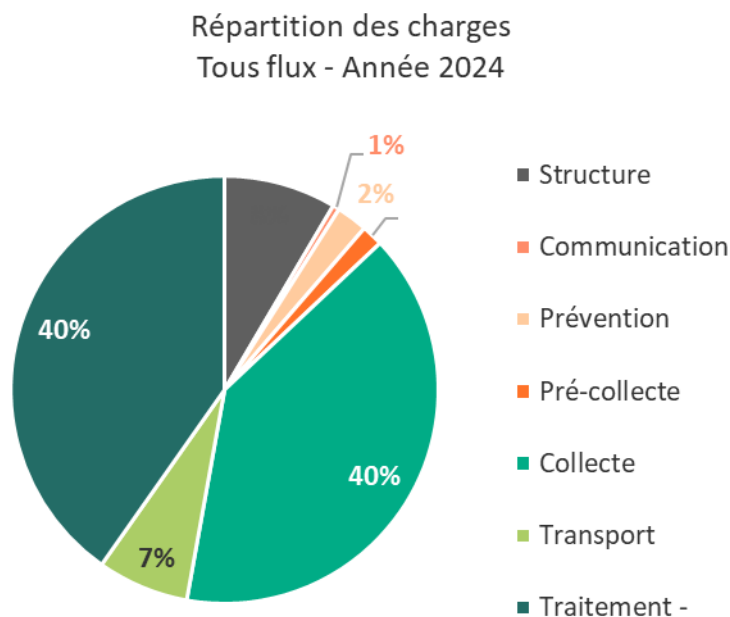
Evolution du coût aidé et du financement des déchets.



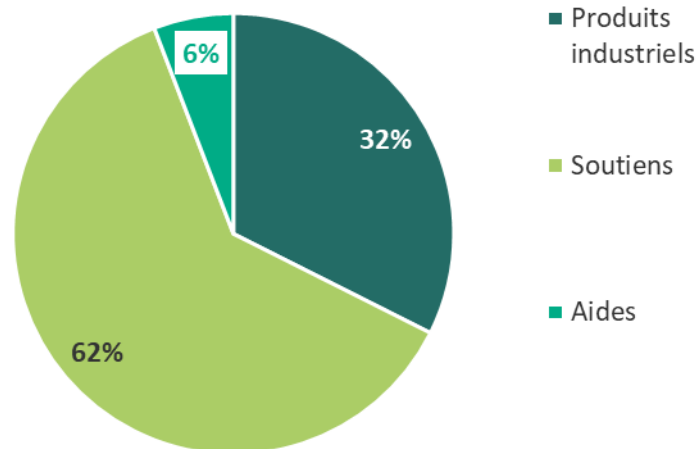
Forte baisse du financement des déchets en 2020 (-17%), **liée à une baisse du produit de la redevance (contexte exceptionnel Covid-19)**. Depuis 2021 le financement augmente régulièrement, stabilisé en 2023 puis légère hausse en 2024. Globalement, les habitants paient presque autant en 2024 qu'en 2019 malgré des fluctuations.

Le coût aidé augmente plus fortement que le financement : en 2024 le coût est 125.6 € mais le financement est 120.2€.

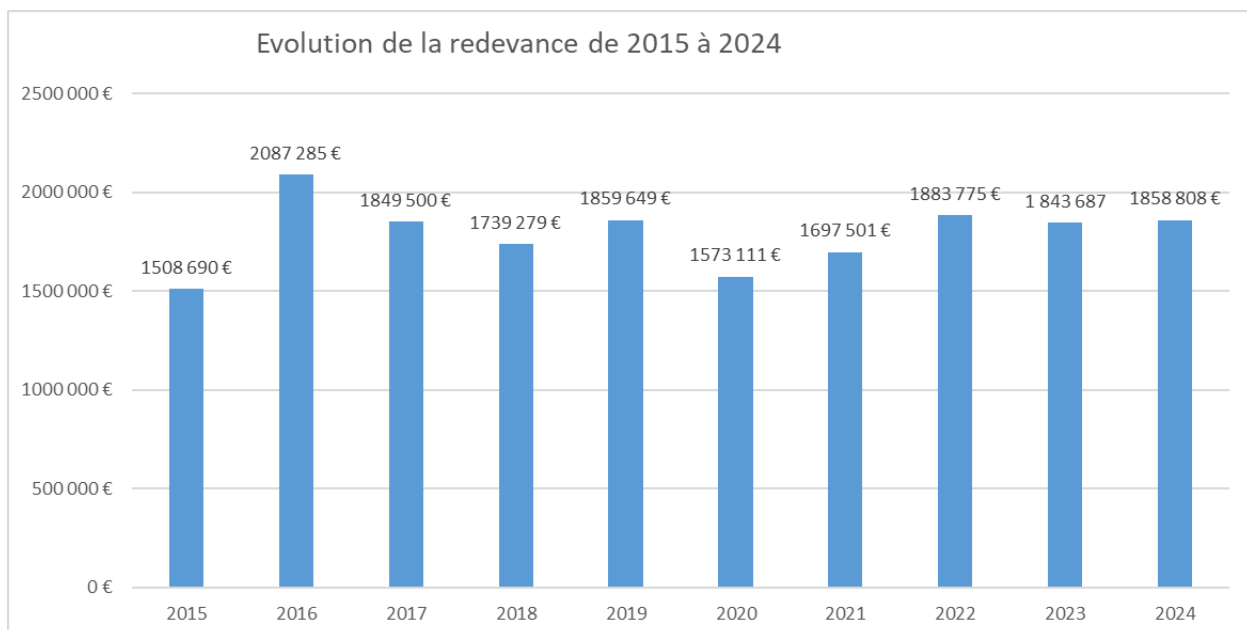
4.2.3 la nature des charges et produits et la repartition



Répartition des produits Tous flux - Année 2024



Evolution de la redevance depuis 2015



Sources CA 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 ? 2024)

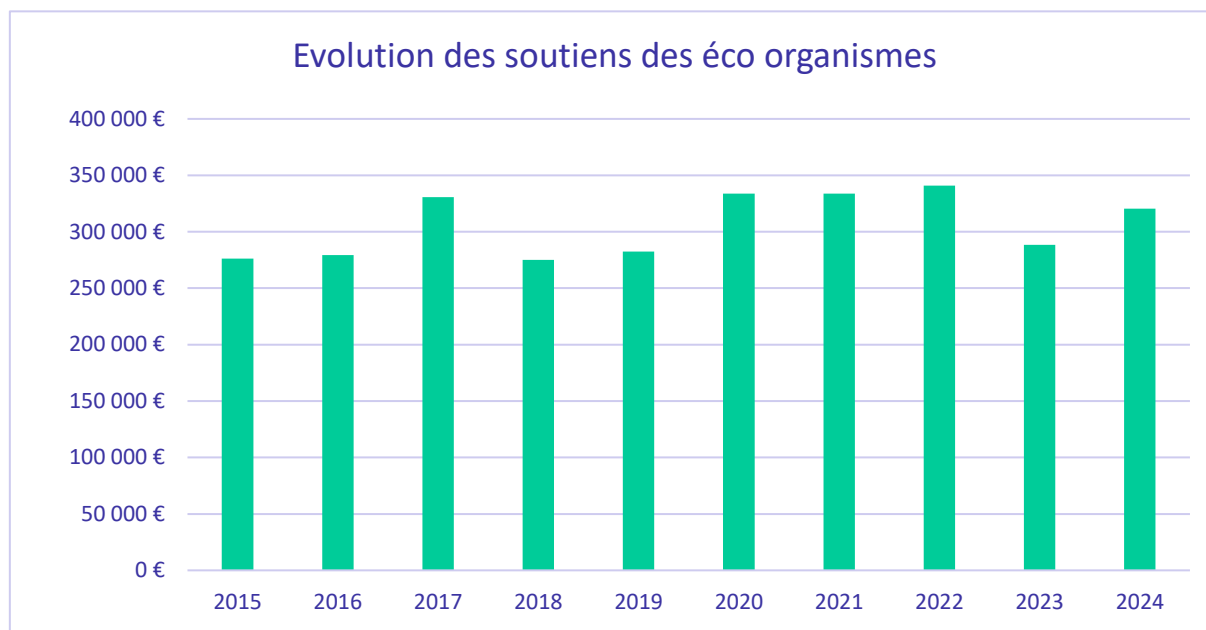
Depuis 2022, la grille tarifaire est simplifiée, elle est constituée de 2 parts : 1 part fixe correspondant à l'accès aux différents services (collecte et traitement des différents déchets, en PAP en PAV ou en déchèteries) et 1 part variable correspondant au volume du bac et son nombre de levées forfaitaires. La refonte de la grille est basée sur un calcul au litre et non plus sur la composition du foyer.

Les levées supplémentaires ne sont plus majorées et les bonus ont été supprimés car ils ne récompensaient pas forcément que les bons trieurs.

Les tarifs n'ont pas changé en 2024.

La tendance générale reste positive avec une stabilisation autour 1.85 millions d'euros sur les 3 dernières années.

Evolution des soutiens des Eco organismes



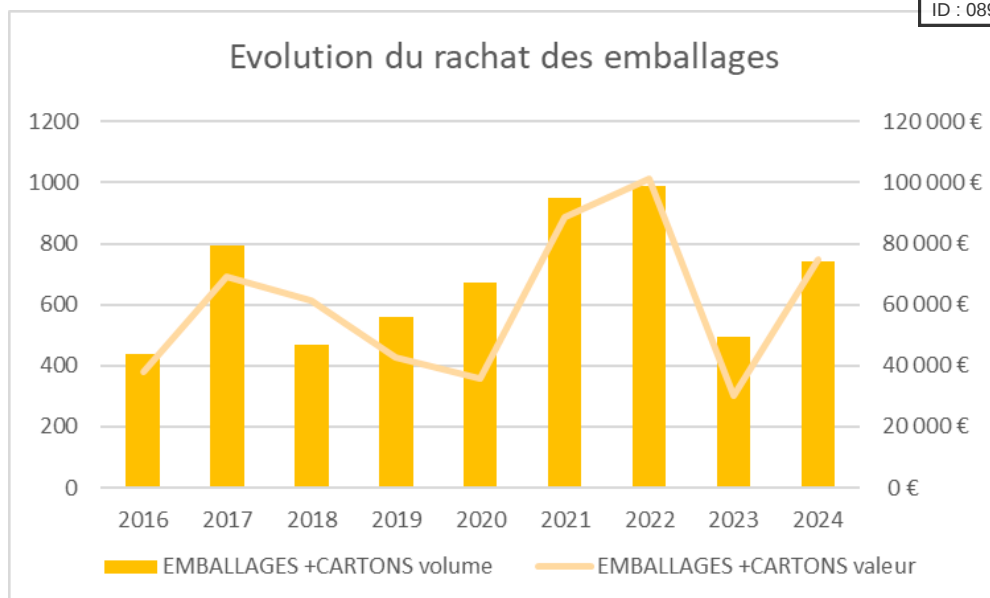
Source : récapitulatif à l'année correspondante et non à l'exercice budgétaire (les soutiens sont souvent versés en n+1 et même parfois à n+2)

Le montant des soutiens versé par les écoorganismes est lié aux tonnages du tri sélectif et de certains flux de déchèteries (électrique, mobilier, déchets dangereux des ménages, textiles,).

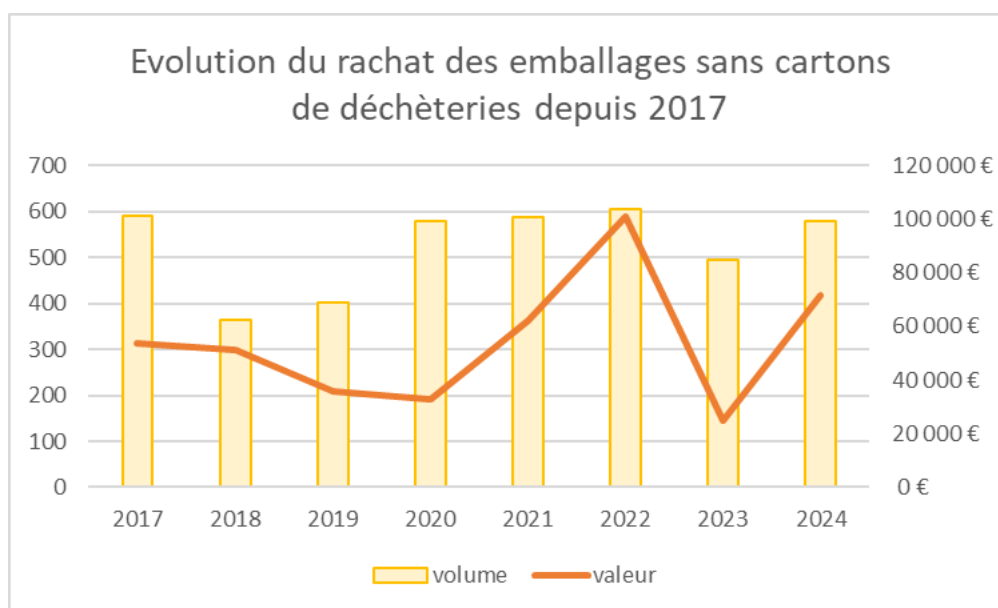
Les soutiens ne sont pas linéaires, ils sont dépendant de nos tonnages et de la qualité du tri.
Le creux 2023 reflète une baisse des soutiens Citeo lié à la baisse de performance de tri sur les emballages.

Les soutiens restent globalement stable autour de 275 000 à 300 000 €

4.2.4 Rachat de matériaux



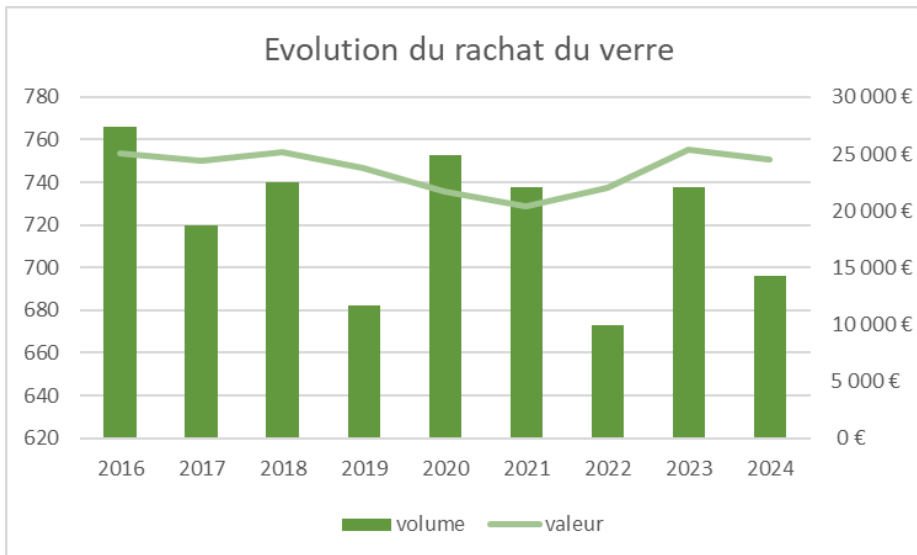
Par rapport à 2023, on observe une reprise du volume ainsi qu'une hausse de la valeur du rachat des emballages. Comme précisé dans le rapport d'activité 2023, la forte baisse enregistrée cette année-là s'expliquait principalement par des difficultés liées à l'expédition des cartons en provenance des déchèteries.



De manière générale, les valeurs restent fortement dépendantes des conditions du marché. Les prix de rachat se révèlent plus favorables en 2024, en partie grâce au marché groupé mis en place avec d'autres collectivités. La tendance actuelle laisse entrevoir un retour à une dynamique plus positive.

Prix moyen annuel des 3 principales résines plastiques ces 3 dernières années

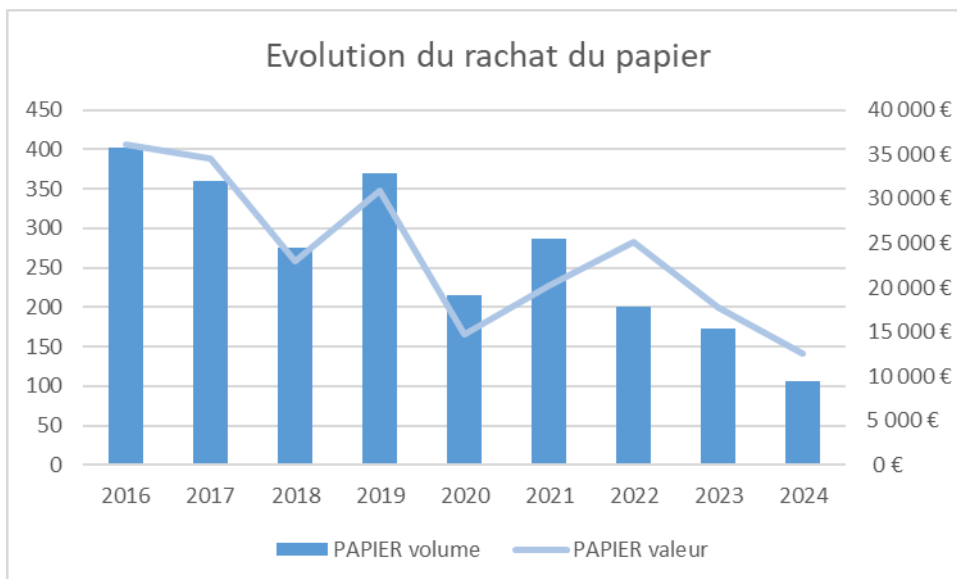
Flux	2020	2021	2022	2023	2024
Q7 Pet Clair	195€/t	286€/t	624€/t	170€/t	491€/t
Q8	35€/t	71€/t	165€/t	5€/t	103€/t
PE/PP/PS	47.50€/t	90.33€/t	160€/t	0€/t	56.50€/t



Le graphique présente **l'évolution du rachat du verre** de 2016 à 2024, selon deux indicateurs : le volume et la valeur.

Le volume varie fortement, avec des hausses et des baisses irrégulières. En 2024 on constate à nouveau la chute des tonnages. La valeur suit une tendance plus stable, bien que globalement en légère baisse, sauf un rebond net en 2023.

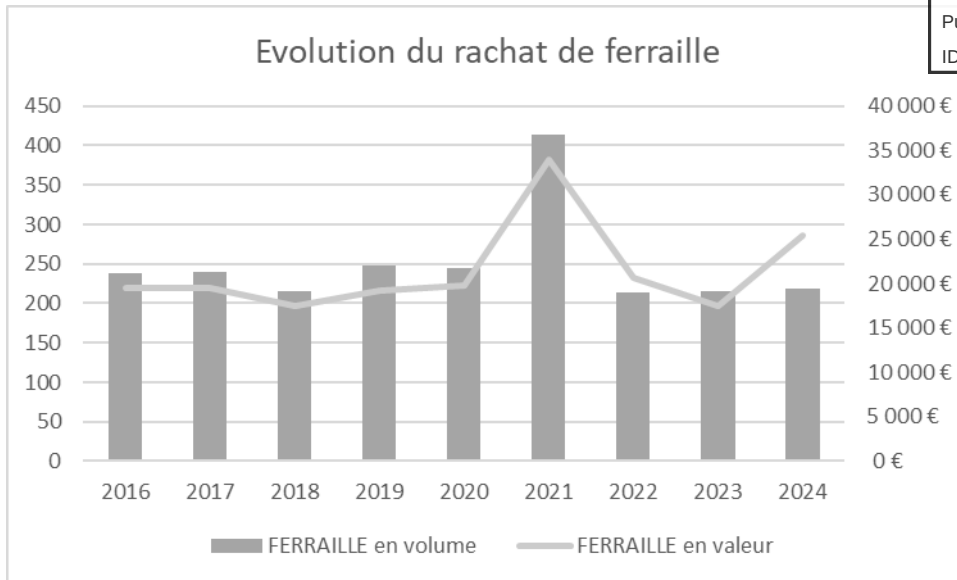
2023 est l'année la plus rentable en termes de valeur, malgré un volume moyen.



La consommation du papier diminue toujours dans les foyers.

En revanche, le prix de rachat à la tonne a enregistré une hausse en 2022, avant de chuter en 2023.

Depuis, il se stabilise en 2024, grâce à notre marché groupé de rachat de matériaux.



Le tonnage de la ferraille reste stable, mais la hausse des prix de reprise entraîne une augmentation des recettes à volume constant.

5. Communication, prévention

5.1 Actions de communication

Les outils de communication supports :

- Le mémo tri
- Le site Internet de la CCLTB
- <https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Environnement/Gestion-des-dechets>
- Les calendriers de collecte des OM
- Les fiches inscription usagers
- Le guide du compostage individuel
- Le guide du compostage collectif
- Le questionnaire de mise à disposition gratuite de composteur
- La charte d'engagement de mise à disposition gratuite de composteur
- Des vidéos qui sont en ligne sur le site internet avec différents sujets comme : la distribution des bacs jaunes, la grille tarifaire ...
 - <https://www.youtube.com/watch?v=JH1hli1d9sI>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=kBWxkqjEDmc>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=3H30gogi5oA>



5.2 Animations de prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra scolaire

👉 Interventions dans les écoles du territoire

Des interventions ont été menées auprès des classes de la maternelle au CM2, dans le cadre des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et au tri sélectif.

Les plus grands ont assisté à la présentation ludique et pédagogique "Cocci contre les déchets" sous forme de diaporama animé. Cette activité a permis d'introduire les notions essentielles autour des déchets, de leur tri et de leur impact sur l'environnement.

Afin de vérifier la bonne compréhension des messages, les enfants ont ensuite participé à des séances de jeux sur plateau "Chacun sa place", « le temps des dégradations des déchets », « la maison du tri » Des jeux collaboratifs qui permettent d'apprendre à trier tout en s'amusant.



Pour clôturer le cycle de sensibilisation, certaines classes ont participé à une visite de la déchetterie de Tonnerre. Cette sortie pédagogique a permis aux élèves de découvrir les déchets et les différentes zones de tri présentes sur le site.



Sur place, un petit questionnaire ludique leur a été remis, afin de tester leurs connaissances et de les amener à observer attentivement l'installation. Cette activité interactive a renforcé les apprentissages abordés en classe et a permis aux élèves de faire le lien entre la théorie et la réalité du terrain. Une classe a participé à un nettoyage du village.

Chaque élève a reçu une petite règle graduée en cadeau, en souvenir de l'intervention et pour prolonger le message à la maison.

Ces animations ont été très bien accueillies par les enfants et les enseignants, et s'inscrivent pleinement dans les objectifs de sensibilisation aux éco-gestes.

Nombres d'élèves concernés = 229

👉 Au Collège d'Ancy le Franc

Dans le cadre de la préparation de la Journée Verte, une intervention a été réalisée auprès des éco-délégués du collège d'Ancy le Franc. L'objectif était de les accompagner dans leur rôle de sensibilisation au sein de leur établissement.

Une présentation interactive a été proposée et également un jeu sur plateau « Le temps de dégradation d'un déchet dans la nature », qui permet de prendre conscience de la persistance des déchets dans l'environnement (ex. : mégots, canettes, sacs plastiques...).

Cette animation a suscité de nombreux échanges et a renforcé l'engagement des élèves dans la démarche écoresponsable.

À l'issue de l'intervention, chaque participant a reçu une règle graduée en souvenir et pour valoriser leur implication.

Nombres d'élèves concernés = 13

👉 Partenariat avec l'EPMS de Tonnerre – Projet Éco-École

Un partenariat a été établi avec l'EPMS de Tonnerre, engagé en 2024 dans le programme Éco-École. Dans ce cadre, l'agent de prévention est intervenu régulièrement tout au long de l'année pour animer divers ateliers de sensibilisation autour des thématiques environnementales : tri des déchets, réduction du gaspillage, compostage, nettoyons la nature...

→ Des ateliers de création d'affiches ont été organisés avec les enfants du secteur cuisine et de l'internat. L'objectif de cet atelier était de concevoir une communication visuelle sur les bons gestes de tri, à destination des jeunes, en s'appuyant sur des éléments concrets et familiers. Les participants ont eu l'idée originale d'utiliser de "vrais" déchets issus de leur quotidien pour illustrer leurs affiches (pot de yaourt, sachet de levure...).



→ Un composteur a été installé. À cette occasion, une formation a été dispensée aux jeunes ainsi qu'aux cuisinières de l'établissement, afin d'assurer une bonne utilisation et une gestion autonome du dispositif. L'objectif est de valoriser les restes d'assiettes du service du midi en les compostant sur place, réduisant ainsi la quantité de déchets ménagers produits par la structure. La gestion du composteur sera assurée par les jeunes de l'atelier espace vert, leur permettant de s'impliquer activement dans une démarche écoresponsable et concrète.



→ À l'occasion de la kermesse de fin d'année organisée à l'EPMS, un stand dédié au projet a été mis en place. Ce stand a permis de présenter aux familles l'ensemble des actions menées tout au long de l'année. Les jeunes ont fièrement mis en avant leur engagement et leurs réalisations. Des petits jeux autour du tri ont été proposés aux visiteurs pour clôturer cette année riche en apprentissages et en implication citoyenne. L'événement a également été l'occasion de célébrer l'obtention du label Éco-École niveau Or, une belle reconnaissance collective de leur travail.

Nombres de participants = 172

↳ Rencontre entre l'EPMS de Tonnerre et l'ALSH d'Épineuil – Journée « Nettoyons la nature »

Une rencontre inter-structures a été organisée entre les jeunes de l'EPMS de Tonnerre et ceux de l'ALSH d'Épineuil, autour d'une journée placée sous le signe de l'environnement et de la coopération.



Le matin, les participants ont pris part à une grande opération « Nettoyons la nature » sur les berges du canal de Tonnerre, avec pour objectif de ramasser un maximum de déchets et de sensibiliser à la pollution des milieux naturels.

L'après-midi, une course d'orientation sur le thème de l'environnement a été organisée dans le parc de l'EPMS. Par équipes, les jeunes devaient résoudre des énigmes et relever des défis autour du tri, de la biodiversité et des éco-gestes.

Pour clôturer cette journée riche en échanges et en apprentissages, chaque participant s'est vu remettre une gourde, en cohérence avec la démarche de réduction des déchets plastiques.

Nombre de personnes concernées = 65



👉 Graine de citoyens – Atelier anti-gaspi à Lézennes

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250924-88_2025_1-DE

Dans le cadre du programme Graine de citoyens, un atelier anti-gaspillage alimentaire a été organisé à Lézennes avec les enfants de tous les ALSH.

L'activité avait pour objectif de sensibiliser les participants à la valorisation des restes alimentaires, à travers des recettes simples, ludiques et accessibles. Les enfants ont ainsi appris à confectionner :

- Des brioches perdues à partir « restes » de brioche,
- Des roses des sables réalisées avec des « restes » de céréales et du chocolat fondu.

Cet atelier a permis de transmettre des gestes concrets pour lutter contre le gaspillage, tout en valorisant la créativité culinaire et le plaisir de faire soi-même.

Nombre de personnes concernées = 120

👉 A la crèche l'ilot Bambin de Tonnerre

Dans le cadre d'un accompagnement à la gestion des déchets de la structure intercommunale, une intervention a été menée pendant le temps du repas auprès des enfants de grande section.

Par petits groupes, les enfants ont été invités à participer à une première expérimentation du tri après le repas, en utilisant une « table de tri ». Chaque enfant a ainsi pu débarrasser son plateau et trier ses déchets selon leur nature (restes alimentaires, serviettes, emballages...).

Cette activité a permis de sensibiliser les enfants de façon concrète et ludique. Elle servira de base à la mise en place d'une véritable table de tri, adaptée aux besoins de la cantine dans le nouveau bâtiment.

En parallèle, une rencontre avec le personnel a permis de faire un point sur les pratiques de tri dans les différents espaces. Des pistes d'amélioration ont été identifiées, comme :

- L'installation d'une poubelle de tri dans les salles de change,
- La mise en place d'une bannette pour le papier de brouillon,
- L'ajout de contenants mieux identifiés dans les salles.



Mais encore les enfants ont été émerveillés par une démonstration du camion de collecte, venu spécialement sur place. Ils ont pu voir fonctionner le camion, appuyer sur le bouton pour monter les bacs poubelles et observer comment les déchets sont collectés.

Cette activité a rencontré un vif succès auprès des enfants comme du personnel encadrant, et contribue à initier dès le plus jeune âge des comportements responsables en lien avec l'environnement.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation au développement durable, adaptée au jeune public et en lien étroit avec l'équipe éducative.

👉 Activités aux ALSH du territoire

Dans le cadre de nos activités éducatives et écologiques, des ateliers plantation ont été organisés avec les enfants de l'ALSH de Flogny, Epineuil, Commissey. Le compost a été récolté dans un de nos chalets composteurs de Tonnerre.

Dans un premier temps, les enfants ont commencé par préparer la terre, en la mélangeant soigneusement avec le compost. Ce moment a été l'occasion d'une prise de conscience écologique, puisqu'il a fallu « sauver les petites bêtes » (vers de terre, insectes...) en les mettant délicatement de côté, et retirer les gros morceaux non décomposés du compost.

L'activité s'est poursuivie par un temps de customisation des contenants : chaque enfant a pu décorer une bouteille en plastique recyclée transformée en pot de plantation. Cette étape a permis d'allier créativité et sensibilisation au recyclage.

Enfin, chaque enfant a pu choisir ce qu'il souhaitait planter : Persil, fleurs, ciboulette.

Chacun a planté avec soin, arrosé et noté ce qu'il avait semé.

Les enfants ont été très impliqués, curieux et enthousiastes tout au long de l'atelier. Ils ont pu découvrir le rôle du compost, la vie dans la terre, l'importance de la biodiversité, le plaisir de planter et de créer.

Ce moment a été à la fois ludique, éducatif et responsable.

Nombre de personnes concernées = 38

👉 Journée Verte au Lycée de Tonnerre

Le Lycée de Tonnerre a organisé une Journée Verte placée sous le signe de l'environnement, de la sensibilisation. Élèves, encadrants et intervenants se sont mobilisés pour une journée complète mêlant écocitoyenneté et apprentissages ludiques.

Dans un premier temps les élèves ont participé à une opération de nettoyage au bord du canal de Tonnerre. L'objectif : ramasser les déchets présents dans la nature tout en prenant conscience de leur impact.

- Résultats de la collecte :
 - Nombreux déchets recyclables (plastique, canettes, emballages...)
 - Une grande quantité de mégots de cigarette



- Quelques encombrants insolites

Ensuite un stand animé par l'agent de prévention a permis d'approfondir les notions abordées le matin. Les élèves ont pu :

- Échanger sur le tri des déchets et les erreurs fréquemment constatées sur le territoire
- Poser des questions sur le devenir des déchets, le rôle des déchèteries, du recyclage, etc.



Un jeu de plateau a également été présenté autour du thème : « Le temps de dégradation d'un déchet dans la nature », en lien direct avec les trouvailles du matin. Un moyen ludique et marquant de mieux comprendre l'impact à long terme des gestes du quotidien.

Les déchets collectés lors de la matinée ont été pris en charge par l'agent de propreté de la CCLTB.

Cette Journée Verte a été une belle réussite, grâce à l'implication des élèves et à la qualité des échanges.

Nombre de personnes concernées = 150

👉 Mise en place d'un composteur au collège de Tonnerre

Dans le cadre de la gestion de proximité des biodéchets, un composteur de 1000 litres a été installé au collège de Tonnerre.

Le collège, qui pratique régulièrement le fait maison en cuisine, génère une quantité importante de déchets organiques, notamment des épluchures de légumes. L'installation d'un composteur vise à :

- Valoriser ces déchets directement sur site,
- Réduire le volume des ordures ménagères,
- Sensibiliser les équipes et les élèves à une démarche écoresponsable.

À l'occasion de la mise en place, une formation pratique a été dispensée aux personnes impliquées :

- 2 agents des cuisines,
- 1 agent des espaces verts,
- 2 élèves volontaires

Nombre de personnes concernées = 5

👉 Olympiades – Flogny-la-Chapelle Atelier Gaspillage alimentaire et Compostage



Dans le cadre des Olympiades organisées à Flogny-la-Chapelle, un atelier de sensibilisation a été proposé autour de deux thématiques :

- 👉 la lutte contre le gaspillage alimentaire
- 👉 le compostage des biodéchets

Les participants, majoritairement des enfants ont été invités à confectionner des brochettes de fruits frais, tout en découvrant :

- L'importance de valoriser les fruits mûrs ou abîmés,
- Les bons réflexes pour limiter le gaspillage à la maison,

En parallèle, des échanges ont eu lieu sur le tri des biodéchets et le fonctionnement du compost :

Nombre de personnes concernées = 100

5.2.2 Informations grand public

👉 Au Resto du Cœur

L'agent de prévention a assuré une permanence lors des distributions alimentaires au Resto du Cœur de Tonnerre. Cette intervention a permis de rappeler les consignes de tri aux bénéficiaires, à l'aide de flyers distribués sur place, et de répondre aux questions concernant la gestion des déchets.

Un échange direct a également été mené avec les usagers autour de la consommation de fruits et légumes frais. Le constat partagé par les bénévoles est préoccupant : une part importante de ces produits est gaspillée, faute de consommation rapide ou de connaissance sur leur préparation.

Par ailleurs, la gestion des biodéchets pose problème : les bénévoles sont contraints de les évacuer eux-mêmes jusqu'au chalet de compostage, ce qui représente une contrainte logistique importante.

Cette action a permis de mieux comprendre les freins à une alimentation durable et de faire remonter les besoins en matière de gestion des biodéchets. Elle sera prise en compte dans les réflexions futures pour améliorer l'accompagnement des structures caritatives et réduire le gaspillage alimentaire.

Nombre de personnes concernées = 60

👉 Intervention auprès des stagiaires du GRETA

Une intervention a été organisée auprès d'un groupe de stagiaires du GRETA, visant à renforcer leurs connaissances sur la gestion des déchets et les enjeux environnementaux locaux.



La matinée a débuté par un temps d'échange en salle autour des principes du tri sélectif. Les participants ont été sensibilisés aux erreurs fréquentes constatées dans les bacs jaunes, avec des exemples concrets et des conseils pratiques pour améliorer leurs gestes du quotidien.

Un temps ludique a suivi, avec la mise en place du jeu sur plateau « Le temps de dégradation d'un déchet dans la nature », permettant de tester leurs connaissances tout en visualisant l'impact réel des déchets abandonnés dans l'environnement.

Les stagiaires ont ensuite été accueillis à la déchèterie de Tonnerre pour une visite guidée. Sur place, ils ont complété un questionnaire d'observation, afin de mieux comprendre le fonctionnement du site, les différentes filières de tri, ainsi que l'importance du bon dépôt des déchets.

L'après-midi, les stagiaires ont poursuivi leur implication par une action de nettoyage sur le quartier des Prés Hauts.

Munis de sacs et de gants, ils ont ramassé divers déchets abandonnés dans l'espace public.

➤ ***Nombre de personnes concernées = 10***

5.2.3 Actions en porte à porte

👉 Campagne de sensibilisations en porte à porte sur les gestes de tri avec le bailleur Domanys et Pierre Pôle et Compagnie

Dans un premier temps les agents de Pierre Pôle et Compagnie ont été formés à la sensibilisation sur le tri des déchets pour ensuite par groupe faire un porte à porte sur l'ensemble des quartiers de Tonnerre. L'objectif de cette action est de sensibiliser sur les gestes de tri afin de réduire les dépôts sauvages dans les quartiers.

Des rappels sur les consignes de tri ont ainsi été donnés aux personnes rencontrées.

Des flyers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des personnes qui n'étaient pas présentes. Après notre passage notre prestataire de collecte a trouvé une petite amélioration au niveau des refus.

Nombre de personnes sensibilisées = 165

👉 Porte-à-porte bailleur social – Rue de l'Europe Tonnerre

Une action de porte-à-porte a été menée auprès des habitants des 30 logements de la résidence OAH, située rue de l'Europe, dans le cadre de la sensibilisation au tri des déchets.

Certaines personnes ont pu être rencontrées en direct, avec lesquelles un échange a pu avoir lieu. Les usagers ont exprimé leurs interrogations et remarques, notamment sur la gestion des déchets en pied d'immeuble.

Un mémo tri a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres, afin que chaque foyer dispose des informations essentielles.

Le bailleur avait informé en amont tous les locataires par courrier de la visite et a rappelé les règles de tri et les consignes de bon usage des locaux de collecte.

Les panneaux d'affichage numériques présents dans chaque hall d'immeuble ont également été utilisés pour diffuser les consignes de tri, renforçant ainsi la visibilité du message.

Nombre de personnes concernées = 30

👉 Tournée conjointe avec la Police Municipale – Lutte contre les dépôts sauvages

Une tournée de contrôle a été réalisée en partenariat avec la Police Municipale de Tonnerre sur plusieurs secteurs sensibles, notamment les rues Pasteur, du Puits de la Brosse, et Georges Pompidou....

- Un usager auteur de dépôts sauvages répétés a pu être identifié et rencontré sur place. Un rappel à la réglementation lui a été formulé.
- Plusieurs usagers non dotés ont été repérés. Un courrier d'information a été déposé dans leurs boîtes aux lettres afin de les inviter à se rapprocher du service pour régulariser leur situation.
- Plusieurs bacs signalés comme "en place" mais manifestement abandonnés ont été recensés. Ils ont fait l'objet d'une reprise.

Cette action de proximité permet de renforcer la présence sur le terrain et la lutte contre les incivilités liées aux déchets,

5.2.4 Autres actions de prévention

5.2.4.1 Actions portant sur le tri sélectif

👉 Rencontre avec les locataires Viltais – Sensibilisation au tri et à la collecte

Dans le cadre de l'accompagnement des publics récemment installés sur le territoire, des rencontres d'informations ont été organisées à destination des locataires de Viltalis, majoritairement réfugiés ou demandeurs d'asile, répartis sur les communes de Tonnerre, Flogny-la-Chapelle et Ravières.

Objectifs de l'intervention :

- Présenter le fonctionnement local du tri des déchets,
- Expliquer le système de collecte en porte-à-porte ou en point de regroupement,
- Répondre aux interrogations des résidents et clarifier les consignes de tri usuelles,
- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans le respect des règles de vie locale et environnementale.

➤ **Nombre de personnes concernées = 20**

Une réunion en pied d'abris a été organisée avec les riverains de la rue Jean Garnier, en partenariat avec l'association locale de quartier, afin d'informer les habitants sur la prochaine évolution du système de collecte des déchets. Les abris bacs ont été retirés et remplacés par un nouveau système de collecte en porte-à-porte

➤ *Nombre de personnes concernées = 10*

↳ Organisation des opérations quali tri avec le prestataire de collecte des emballages sur l'ensemble du territoire :

L'agent de prévention, accompagné du prestataire de collecte, ont mené plusieurs tournées de contrôle des sacs et bacs jaunes sur l'ensemble du territoire. Lors de ces interventions, les contenants non conformes ont été systématiquement étiquetés avec mention du motif de refus. Lorsque cela était possible, une sensibilisation directe a été réalisée auprès des usagers présents, afin de corriger les erreurs de tri et rappeler les consignes.

Depuis la mise en place de la collecte en porte à porte, une amélioration a été constatée au centre de tri :

↳ **Le taux de refus** est passé à **22 %**, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes.

Malgré ces progrès, les opérations de quali-tri et de caractérisation révèlent encore des erreurs fréquentes dans les bacs jaunes. Les principales erreurs constatées sont :

- Vêtements et textiles non recyclables,
- Mouchoirs et essuie-tout en papier,
- Sacs noirs contenant des déchets ménagers,
- Verre, qui doit être déposé dans les colonnes spécifiques.

Ces erreurs nuisent à la qualité globale du tri et peuvent compromettre la valorisation des déchets recyclables.

De plus lors des contrôles des refus des caractérisations, les responsables ont pu être identifiés, contactés et également pour certains inscrits.

5.2.4.2 le compostage

❖ Compostage Individuel

La CCLTB favorise le compostage individuel en proposant :



Composteur 300l : gratuit



Composteur 600l : 28€



Bio seau : 2€



Brass compost : 9€

👉 Mise en œuvre du plan de distribution des composteurs

Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi AGECL (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), et afin d'atteindre l'objectif fixé de 95 % de la population desservie en solutions de tri à la source des biodéchets d'ici 2028, la collectivité a mis en place un plan d'action ambitieux sur six ans.

Ce programme repose notamment sur la distribution gratuite de composteurs bois de 300 litres aux administrés. Environ 4 000 foyers sont à équiper, ce qui représente un objectif moyen de 800 composteurs distribués par an.

La campagne de distribution dans les communes a débuté en juillet 2023, selon un système de vagues successives, accompagnée d'une action de sensibilisation et de prévention. En 2024, un questionnaire a été diffusé dans 25 communes. Ce document est à retourner pour pouvoir récupérer gratuitement son composteur en déchèterie.

À chaque retrait, les usagers signent une charte d'engagement garantissant une utilisation conforme et responsable du matériel. Un guide d'utilisation ainsi qu'une notice de montage sont également remis pour accompagner la bonne mise en œuvre du compostage à domicile.

Au total, 809 composteurs ont été distribués en 2024.

En parallèle de cette distribution par vague dans les communes, une journée de distribution a été organisée par l'agent de prévention à Tonnerre. Cette opération a rencontré un vif succès auprès des usagers et a permis de promouvoir les bons gestes liés à la gestion des biodéchets.

Cette rencontre a été l'occasion de renforcer la sensibilisation au tri des déchets. En effet, nous avons profité pour rappeler les erreurs de tri les plus fréquemment constatées dans les bacs jaunes,

➤ **Nombre de personnes concernées = 50**

Atelier d'échange sur le compostage



Divers ateliers d'échanges sur le compostage se sont tenus dans plusieurs communes, marquant une étape importante dans la dynamique autour de la gestion des biodéchets et de la mise en place des composteurs gratuits.

L'objectif est de créer un moment de sensibilisation de dialogue, et de partage de bonnes pratiques.

Les ateliers ont débuté par la présentation des bases théoriques du compostage domestique via un support PowerPoint : les principes de fonctionnement, les apports recommandés, les erreurs à éviter, l'entretien d'un composteur...

Les rencontres se sont poursuivies par un atelier pratique sur le terrain.

Ces moments ont permis à chacun de manipuler les outils, notamment le brass'compost, et de s'exercer au brassage, étape essentielle pour assurer une bonne aération du compost.

➤ **Nombre de personnes concernées = 29**

Compostage partagé

Liste des communes où sont installés des composteurs partagés.

Communes	Emplacement
RAVIERES	HLM
NUITS	HLM
STIGNY	MAIRIE
CHASSIGNELLES	MAIRIE
	JARDIN
	VALREUIL
ARGENTEUIL	PAV
JULLY	CHATEAU
ST MARTIN	MAIRIE
TONNERRE	CRECHE/COLLEGE
TONNERRE	PIERRE ET MARIE CURIE
	JARDINS FAMILIAUX
	CAMPING
	SANTE

Liste des communes où sont installés des composteurs près des cimetières :

TISSEY, YROUERRE, COMMISSÉY, TANLAY, ST VINNEMER, ST MARTIN, CHENEY, MOLOSMES, GRAND VIREY, TRICHEY, STIGNY, FULVY, JUNAY, DANNEMOINE, JULLY, VEZANNES



Chalets de compostage

Trois chalets sont à disposition des usagers sur Tonnerre

- × Rue de Louvois
- × Rue Pierre et Marie Curie
- × Quartier des Lices

Ils sont en accès libre.

Un contrôle régulier par les agents de la CCLTB est effectué afin de corriger les mauvais dépôts.

Les chalets sont utilisés respectueusement et les dépôts sont sérieux.



Bilan de la population desservie par les différents dispositifs de tri des biodéchets

PIED D'IMMEUBLES		
COMMUNES	RUE	NBR FOYERS DESSERVIS
RAVIERES	RUE DU VILLAGE	40
NUITS	MARECHAL LECLERC	18
TONNERRE CHALETS DES LICES		151
TONNERRE CHALET DE LOUVOIS		365
TONNERRE CHALET PIERRE ET MARIE CURIE		80
TONNERRE LA SANTE		44
	TOTAL	698

COMMUNES		
COMMUNES	RUE	NBR FOYERS DESSERVIS
STIGNY MAIRIE	POTERNE	12
	MONCELOT	11
CHASSIGNELLES JARDIN	FULVY	7
	RIVOLI	9
	RONDE	3
CHASSIGNELLES VALREUIL	CHEMIN CARREAU	14
	VALREUIL	10
CHASSIGNELLES MAIRIE	GRANDE RUE	65
	EMILE PROUDHON	12
ARGENTEUIL PAV	50% DES FOYERS	77
ST MARTIN MAIRIE	EN BAS	1
	DERRIÈRE LA VILLE	7
	RUE EGLISE	4
	PLACE EGLISE	9
	GRANDE HATE	5
	TOTAL	246
	SOUS TOTAL	944

Population en habitat individuel desservie par composteurs individuels

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250924-88_2025_1-DE

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL	nbr foyers dotés en bac	taux de foyers dotés
Nbre de dotation	265	73	41	37	11	57	86	39	334	809	1752	7526	23.28

Des données sont manquantes en raison du changement de prestataire pour le logiciel RI 2019 mais aussi les dotation d'Ancy le Franc avant la fusion

Population couverte par un dispositif de tri à la source :

2 696 x 2.13* = 5 742 Soit une estimation de 38 % de la population couverte par un dispositif

**2.13=taille moyenne d'un foyer (donnée INSEE réf année 2019 dans l'Yonne)*